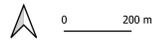


Saint-Martin-de-la-Place - Commune déléguée de  
Gennevilliers



Vu pour arrêt en conseil communautaire du 26 septembre 2024



La commune est concernée par  
le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

- ZONES DE PUBLICITÉ**
- ZP1a : Sites Patrimoniaux Remarquables en agglomération et hors zones d'activités
  - ZP1b : Espaces patrimoniaux en agglomération (hors Sites Patrimoniaux Remarquables) : périmètre Val de Loire UNESCO (périmètre UNESCO uniquement, la zone tampon UNESCO ne faisant pas l'objet d'une zone spécifique), sites inscrits, sites classés, site Natura 2000
  - ZP1c : Centres-villes et bourgs commerçants et patrimoniaux
  - ZP2a : Secteurs à dominante résidentielle en agglomération principale de Saumur
  - ZP2b : Secteurs à dominante résidentielle, bourgs à caractère rural dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants
  - ZP3a : Axes routiers majeurs en agglomération principale de Saumur
  - ZP3b : Axes routiers majeurs en agglomération de moins de 10 000 habitants
  - ZP4a : Zones d'activités et secteurs d'équipements
  - ZP4b : Zones d'activités et secteurs d'équipements en agglomération de moins de 10 000 habitants
  - ZP4c : Zones d'activités et secteurs d'équipements hors agglomération

- INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES : PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES ET PATRIMONIALES**
- Monument historique
  - Périmètre des Abords des Monuments Historiques
  - Site classé
  - Réserve Naturelle Régionale
  - Site inscrit
  - Site Natura 2000
  - Site Patrimonial Remarquable (SPR)

- AUTRES ÉLÉMENTS :**
- Limites d'agglomération de plus de 10 000 habitants
  - Limites d'agglomération de moins de 10 000 habitants
  - Périmètre UNESCO du Val de Loire (hors zone tampon)
  - Panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération (non exhaustifs)

- CADASTRE :**
- Bâtiments en dur
  - Bâtiments légers
- RÉSEAU VIAIRE :**
- Voie ferrée
  - Type autoroutier
  - Liaison principale

